

---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 19 DECEMBRE 2007**

---

**EXTRAIT DE DELIBERATION**

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **mercredi 19 décembre 2007 à 8 h 30** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de Monsieur Yvon MAHE.

**ETAIENT PRESENTS :**

- Mme Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan,
- M. Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan,
- M. Christian CANONNE, Conseiller Général de Loire-Atlantique,
- M. Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire-Atlantique,
- M. Marcel HAMEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine,
- M. Dominique JULAUD, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine,
- M. Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire-Atlantique,
- M. Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan.

**ETAIENT EXCUSES :**

- M. Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- M. Gilbert MENARD, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

- M. Michel ALLANIC, Directeur I.A.V.
- M. Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur adjoint de l'I.A.V.,
- Mme Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...

---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 19 DECEMBRE 2007**

---

**II - QUESTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES**

**4-Budget annexe Centrale d'Eau**

La décision modificative n° 02 du Budget annexe « Centrale d'Eau » pour l'exercice 2007 est présentée pour les montants suivants :

**Dépenses d'investissement :**

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
1572	Reprise de provision	828 043.61 €
2315	Liaison FEREL- RENNES	- 828 043.61 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- Adopte comme proposée la décision modificative n° 2 du budget annexe « Centrale d'Eau » pour l'exercice 2007.

Pour extrait conforme  
LE PRESIDENT

Y. MAHE

